



Commissione per le petizioni
La Presidente

Bruxelles,
CLR/sd[IPOL-COM-PETI D(2010)12309]

303863 15.03.2010

Michel Barnier
Commissaire européen pour le marché
intérieur et les services
Commission européenne
1049 Bruxelles

Objet: Pétition n°. 0058/2010 (référence à rappeler dans toute correspondance)

Monsieur le Commissaire,

Je vous écris au sujet d'une question d'une importance croissante, à savoir la protection des droits de nombreux citoyens de l'Union européenne, portée récemment à l'attention de la commission des pétitions par le président de la TFA - Task Force Argentina, une association italienne qui représente plus de 180 000 personnes ayant investi dans des titres émis par la République d'Argentine -, lequel m'a adressé, en ma qualité de président de la commission des pétitions, une lettre que je vous transmets pour information.

Je souhaite, Monsieur le Commissaire, vous faire part de l'inquiétude – la mienne et celle des membres de la commission que je préside – que suscitent chez nous cette lettre et les faits qu'elle dénonce.

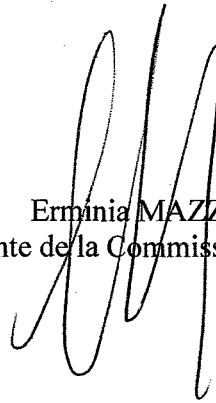
Le ministre argentin de l'économie, Amado Boudou, a annoncé récemment son intention d'émettre une offre d'échange destinée aux détenteurs des obligations argentines qui n'ont pas accepté de participer à la restructuration de 2005. Ils risquent à présent de subir un nouveau préjudice, car il semble que le nouveau projet de restructuration présente en effet des caractéristiques moins favorables que l'offre d'échange de 2005, avec une réduction supérieure à 65 % en termes de capital.

Les récents événements en Argentine démontrent à quel point cet État est peu fiable, puisqu'il semblerait déterminé à déposer, en ce qui concerne l'Europe, son offre à Luxembourg, pour l'étendre ensuite aux citoyens et aux résidents des autres pays européens sur la base de la directive 2003/71/CE (directive «Prospectus»).

Vu l'opacité de la situation et la préoccupation qu'elle génère pour des milliers d'Européens qui ont investi dans les titres émis par la République d'Argentine, je voudrais vous demander, Monsieur le Commissaire, des éclaircissements concernant la position de l'Union européenne sur la question et sur les modalités selon lesquelles elle entend l'aborder.

L'urgence de la question et la nécessité d'agir en temps opportun me contraignent à solliciter une réponse de votre part dans les meilleurs délais, afin de donner suite le plus rapidement possible aux plaintes des nombreux citoyens européens qui se sont adressés à nous.

Cordialement,



Erminia MAZZONI
Présidente de la Commission des Pétitions